

# 8 raisons d'abolir la peine de mort

**1 La peine de mort est irréversible :** aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires. Dans tous les pays qui l'appliquent, des innocents sont exécutés.

**2 La peine de mort ne rend pas le monde plus sûr :** il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet plus dissuasif que les autres sanctions pénales.

**5 La peine de mort est injuste :** elle est discriminatoire et souvent utilisée contre les pauvres et les malades mentaux. Très souvent, elle touche des personnes discriminées en raison de leur orientation sexuelle ou leur appartenance à une minorité ethnique, nationale ou religieuse.

**6 La peine de mort n'accorde pas de justice aux familles des victimes de meurtre :** les effets d'un meurtre ne peuvent pas être effacés par un autre meurtre.

**3 La peine de mort est contradictoire :** un État qui prévoit la mise à mort d'une personne comme sanction pénale soutient l'idée du meurtre plus qu'il ne la combat.

**7 La peine de mort crée de nouvelles victimes indirectes et en chaîne :** les proches des condamnés, leurs femmes, leurs maris, leurs enfants, leurs parents, etc. sont quasiment condamnés avec eux. Ils sont en deuil, mais leur deuil n'est souvent pas autorisé, voire mal vu. À cela s'ajoutent la discrimination et la stigmatisation.

**4 « Œil pour œil, et le monde finira aveugle. »**  
(Mahatma Ghandi)  
La peine de mort n'est pas basée sur le principe de la justice, mais sur la vengeance.

**8 La peine de mort est inhumaine, cruelle et dégradante :** les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la mort infligent des souffrances extrêmes ; l'exécution est une agression physique et mentale. La peine de mort équivaut à la torture. Elle doit être considérée comme une violation de l'interdiction de la torture.

Pour un monde

SANS

torture ni peine de mort